

## **ZIMBABWE**

### **Amnesty International critique la décision du gouvernement zimbabwéen d'empêcher un groupe d'homosexuels de participer à la Foire internationale du livre à Harare**

Index AI : AFR 46/02/95

Pour diffusion immédiate

Amnesty International a exprimé aujourd'hui sa préoccupation face aux pressions exercées par les autorités zimbabwéennes sur les organisateurs de la Foire internationale du livre du Zimbabwe pour qu'ils interdisent à la Gay and Lesbian Association of Zimbabwe (GALZ, Association des gays et lesbiennes du Zimbabwe) de tenir un stand à cette foire, où sont exposées des œuvres littéraires et éducatives.

Le directeur de l'information, M. Bornwell Chakaodza, a écrit le 29 juillet à la directrice générale de la foire du livre, qui a lieu du 29 juillet au 5 août, en lui demandant de retirer à l'association des gays et lesbiennes l'autorisation de tenir un stand. Après de longues délibérations, les organisateurs de la Foire internationale du livre ont accédé à contrecœur à cette requête.

« Il s'agit d'une atteinte maladroite au droit fondamental que constitue la liberté d'expression, droit que le gouvernement zimbabwéen est officiellement tenu de respecter en vertu de ses engagements légaux internationaux. Le fait que l'association n'ait pas eu le droit de défendre ni de promouvoir les droits des gays et des lesbiennes est contradictoire avec le thème de la foire du livre de cette année : les droits de l'homme et la justice », a déclaré l'Organisation.

Amnesty International considère que chacun a le droit d'avoir ses convictions et de les exprimer librement sans être soumis à une quelconque forme de discrimination, y compris du fait de ses orientations sexuelles. La décision officielle d'interdire à l'association des gays et lesbiennes d'exposer publiquement des ouvrages littéraires et des documents à la foire du livre empêche effectivement le plein exercice de ces droits.

Amnesty International a demandé au gouvernement zimbabwéen de retirer sa requête.